

À l'attention des clients canadiens

Supplément carburant applicable aux chargements livrés (\$ CDN)

À compter du 1^{er} Août 2026, le supplément carburant changera par rapport au mois précédent selon le schéma de calcul ci-dessous.

- Le supplément carburant sera déclenché si le prix mensuel moyen du carburant dépasse 1,15 \$/litre.
- Le montant du supplément carburant sera établi sur une base mensuelle, en fonction de la moyenne de la période des quatre semaines précédentes.
- Le supplément applicable est de 0,07 \$/t pour chaque cent au-dessus du seuil.**

Par exemple, en prenant le mois de février 2022 à titre indicatif, le prix moyen du carburant selon la Freight Carrier Association of Canada est de 1,386 \$/L pour le mois de février, ce qui signifie qu'un supplément carburant de 1.65 \$/t serait facturé sur tout le volume livrer en mars.

$(1,386 - 1,150 \text{ (seuil)}) = \text{différence de } 0,236 \text{ \$}$

$23,6 \text{ cents} \times 0,07 \text{ \$/cent} = 1,65 \text{ \$}$

Supplément carburant actuel

Voici la surcharge actuelle et les valeurs hebdomadaires, selon la Freight Carrier Association of Canada, utilisées pour calculer la surcharge :

- Semaine du 06 Juillet 1,693
- Semaine du 13 Juillet 1,716
- Semaine du 20 Juillet 1,819
- Semaine du 27 Juillet 1,957
- **Moyenne des 4 dernières semaines 1,796**

Calcul de la surcharge carburant

$1,796 - 1,150 = \text{différence de } 0,646$

$64,60 \times 0,07 \text{ \$/cent} = \underline{\underline{\$4,52}}$

Historique

Août 2026	\$4,52/t	Février 2026	\$1,23/t
Juillet 2026	\$4,92/t	Janvier 2026	\$1,92/t
Juin 2026	\$5,40/t	Décembre 2025	\$1,75/t
Mai 2026	\$6,16/t	Novembre 2025	\$1,15/t
Avril 2026	\$4,31/t	Octobre 2025	\$1,17/t
Mars 2026	\$2,23/t	Septembre 2025	\$1,26/t